

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. JACQUES FRÉMONT, PROVOST DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, À L'OCCASION DE LA COLLATION DES GRADES DE LA FACULTÉ DE DROIT

MONTRÉAL, LE 11 OCTOBRE 2007

Madame la Doyenne de la Faculté de droit,
Monsieur le juge en Chef du Québec,
Messieurs les juges en chef,
Madame le présidente du Tribunal des droits de la personne,
Monsieur le Consul général de France,
Messieurs les bâtonniers,
Mesdames et messieurs les vice-recteurs et vice rectrices
Mesdames et messieurs les doyens et doyennes,
Chers invités d'honneur,
Chers collègues,
Chers diplômés,
Mesdames et messieurs,

Au nom de l'Université de Montréal, j'ai le grand plaisir de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à cette collation des grades de la Faculté de droit, une faculté chère à mon coeur.

Professeurs, membres du personnel, parents et amis, nous sommes tous réunis aujourd'hui pour célébrer la réussite des étudiants et étudiantes.

Mes premiers mots iront donc tout naturellement aux nouveaux diplômés pour leur offrir, au nom de l'Université, mes très sincères félicitations.

Dans le cycle de la vie universitaire, la collation des grades revient tous les ans. Dans la vie d'un homme ou d'une femme, elle n'a habituellement lieu qu'une seule fois. Cette cérémonie, chers diplômés, est la vôtre.

Tout – depuis votre inscription à l'Université jusqu'au dernier examen que vous avez passé – tout, dis-je bien, converge vers le diplôme que j'aurai le privilège de vous remettre tout à l'heure.

Ce diplôme – dois-je le préciser – est beaucoup plus qu'un simple parchemin. Il atteste que vous avez rempli le premier devoir d'un étudiant : celui d'apprendre. Et il atteste que nous avons rempli le premier devoir d'une université : celui de transmettre. Il vient donner un sens à ce que vous avez fait pendant vos études et oriente votre parcours pour les années à venir. Ce diplôme clôt l'un des chapitres les plus exaltants de votre vie, en même temps qu'il ouvre des perspectives riches de mille et une promesses.

Il y a quelques années déjà, vous avez choisi d'étudier le droit. C'est une discipline exigeante et noble, qui embrasse toute la complexité de notre monde. Le droit est à la base de tout. C'est sur lui que s'édifient les régimes démocratiques, que reposent nos droits et libertés.

Je suis persuadé que la formation que vous avez acquise pendant vos études vous a préparés à relever les défis de notre époque. Vous disposez maintenant d'un bagage de connaissances et de compétences qu'il vous revient d'utiliser au bénéfice de notre société. L'avenir a besoin de vous, ne démeritez pas de lui.

Chers diplômés, votre présence dans cette salle signe la victoire de la persévérance sur l'abandon, de la réussite sur l'échec. Vous avez toutes les raisons d'être fiers. Une fierté que partagent ceux et celles qui ont été vos plus fidèles adjouvants pendant vos études : je veux parler, bien entendu, de vos proches, parents et amis. Ils vous accompagnent aujourd'hui comme ils vous ont accompagné pendant toutes ces années. En votre nom, je me permets de les remercier du fond du cœur.

Chers diplômés, les vraies réussites sont celles que l'on partage. Les professeurs et les chargés de cours qui vous ont enseignés méritent aussi votre gratitude. Ils vous ont transmis avec passion ce qu'il y a de plus cher : la connaissance. Leur enseignement ne s'arrête pas avec la remise de votre diplôme; au contraire, il se fortifiera de l'usage que vous en ferez. En votre nom, je les remercie pour ce qu'ils vous ont apporté, et pour ce qu'ils continuent d'apporter à l'Université.

*

La vie universitaire est guidée par un idéal d'excellence. Cet idéal, l'Université de Montréal le célèbre aujourd'hui en conférant le titre de docteur honorifique à deux grandes juristes dont les parcours respectifs sont dignes des plus hauts éloges.

Madame Gisèle Halimi et Madame Simone Veil ont toutes les deux marqué leur époque en défendant avec vigueur les droits de la personne, et ceux des femmes au premier chef. Le combat qu'elles ont mené sur le terrain juridique, en France, notamment autour du droit des femmes à disposer de leur corps témoigne d'un courage exemplaire qui fait honneur à tous les membres de notre profession.

À travers vous, mesdames, nous rendons hommage à toutes ces femmes – connues et moins connues - qui par leur courage, leur dévouement et leur persévérance ont su faire progresser le droit et les droits, notamment ceux des femmes et des opprimés de toutes les races, de tous les pays et de toutes les religions. Les valeurs de justice et d'égalité qui ont marqué votre action sont celles qui sont les plus chères aux juristes que nous sommes. Vos carrières inspireront encore longtemps celles et ceux qui, ce soir, reçoivent leur diplôme – et dont plus de 70% sont des femmes.

Je laisse à l'honorable Louise Mailhot et à Me Marc Gold le soin d'évoquer pour nous les carrières de ces deux femmes d'exception. Pour ma part, je tiens à vous exprimer avec émotion, Madame Halimi, Madame Veil, la profonde admiration de toute notre communauté universitaire. Nous considérons comme un authentique privilège de pouvoir vous inscrire dans la lignée de nos docteurs *honoris causa*.

*

Chers diplômés, depuis sa fondation en 1878, l'Université de Montréal écrit une page capitale de la grande aventure de la connaissance en Amérique du Nord francophone.

Notre Université est la première en importance au Québec, et la seconde au Canada, tant par le nombre d'étudiants que par les revenus de recherche. Nous sommes le seul établissement francophone d'Amérique à figurer parmi les 200 meilleures universités au monde.

Ces succès spectaculaires, malheureusement, ne sont pas assez connus de nos concitoyens. Il m'apparaît important de les communiquer, au moment où les universités québécoises peinent à trouver les moyens d'assurer leur plein développement.

Notre Université est grande par la qualité de son enseignement et de ses recherches. Mais elle est surtout grande par ses diplômés. Ils sont plus de 250 000 et représentent le plus important bassin de leaders jamais sortis d'une université québécoise.

Chères finissantes, chers finissants, vous êtes les héritiers des Paul-Gérin Lajoie, des Pierre-Elliott Trudeau, des Antonio Lamer, des Louise Arbour, bref, de ces diplômé(e)s remarquables qui ont marqué notre histoire. Vous êtes aussi les héritières des Gisèle Halimi et des Simone Veil de ce monde. Comme elles, vous incarnez des forces de changement, les seules qui rendront notre monde meilleur et moins injuste.

C'est à vous maintenant qu'il revient d'étendre le rayonnement de l'Université de Montréal, votre université. Vous êtes nos ambassadeurs les plus crédibles.

La plupart d'entre vous quittent aujourd'hui notre Université pour relever les défis de la vie professionnelle. Souvenez-vous des liens que vous avez noués avec votre *alma mater* pendant vos études. Ces liens ont une valeur inestimable, et je vous invite à les cultiver tout au long de votre vie.

Encore une fois, toutes mes félicitations et bonne chance dans vos projets !

Merci et bonne soirée.
